

Décision

Générale

colonial

Décision n° 65/SPCG portant nomination de M. Kadamy Youssef Kadamy aux fonctions d'adjoint du Chef du Quartier n° 4 de Djibouti.

n° 65/SPCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
2 octobre 1967

Numéro JO
n° 11 du 10/10/1967

Date du numéro
10 octobre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

M, Kadamy Youssef Kademw Afar Badoitemela AM Doulela, est nommé adjoint au Chef du Quartier 4 à Djibouti, à compter du 1e octobre 1967. Art. 2— M. Kadamy Youssef Kadamy assurera l'expédition des affaires courantes pendant la durée de l'indisponibilité, par maladie, du Chef de Quartier M. Darar Guedi Assowe Art. 3.— La rémunération mensuelle de M Kadamy Youssef Kadamy est fixée à vingt-deux mille deux cent vingt francs Djibouti. Art. 4— La présente décision sera communiquée, enregistrée et exécutée partout où besoin sera.

ALI AREF BOURHAN.